

# Flash

**Juillet-août 2026**

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de juillet-août :

1. Pourquoi le taux d'épargne des ménages français est-il si élevé ? (source : Vie Publique)
2. Impôts et déclaration papier !
3. Résilience cyber : l'AMF appelle les acteurs financiers à renforcer leurs dispositifs face à l'évolution rapide des menaces liées à l'intelligence artificielle (source : AMF)
4. Rappel : 15 et 16 septembre 2026 - Les Journées du Courtage
5. Société - Chronologie du changement climatique d'origine humaine (source : Vie Publique)
6. Le pouvoir d'achat : une notion pertinente ? (source : Vie Publique)
7. Optimum Gestion Financière – Bilan de mi-année



## Pourquoi le taux d'épargne des ménages français est-il si élevé ?

(source : Vie Publique)

Depuis la crise du Covid, le taux d'épargne des Français frôle des records.

Ce phénomène n'est pas propre à la France : il s'observe également dans d'autres pays européens.

Quelles sont les causes de cette étonnante hausse de l'épargne ? Sera-t-elle durable ou va-t-elle s'inverser rapidement ?

**Le taux d'épargne des ménages en nette hausse depuis 2019**

**Hausse de l'épargne : pour quelles raisons ?**

**Le taux d'épargne restera-t-il durablement élevé ?**

En zone euro, le taux d'épargne, qui avait grimpé à plus de 20 % sous l'effet des contraintes de la crise sanitaire, n'est pas redescendu à son niveau d'avant crise. Au troisième



trimestre 2025, il est de 15,1 %, contre 12 à 13 % entre 2017 et 2019. En France, ce taux atteint 18 %, soit nettement au-dessus de la moyenne de zone euro.

Comment expliquer la persistance d'un taux d'épargne aussi élevé ?

L'intégralité de ces éléments dans l'article : [Pourquoi le taux d'épargne des ménages français est-il si élevé ? | Vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr)

## Impôts et déclaration papier !

Vous avez comme chaque année (depuis le mois d'avril et jusqu'au 4 juin, selon votre département de résidence), effectué votre déclaration d'impôts.

Petit rappel concernant cette démarche :

- Si vous disposez d'un accès internet vous devez déclarer vos revenus en ligne
- Cependant si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous pouvez continuer à utiliser les documents papiers sous certaines conditions :
  - Il s'agit des personnes dont la situation, l'âge, le handicap, l'accès au numérique (non-équipement, mauvaise maîtrise du numérique, « zone blanche »...) ne leur permet pas de déclarer en ligne.
  - En dehors de ces personnes, le non-respect de l'obligation de déclaration en ligne est punissable d'une amende prévue à l'article 1738 du Code des impôts (cf.ci-dessous)

**Article 1738** - Version en vigueur depuis le 12 août 2018  
Modifié par **LOI n°2018-727 du 10 août 2018 - art. 6**

Le non-respect de l'obligation de souscrire par voie électronique une déclaration et ses annexes ou de payer un impôt par virement, télé règlement ou prélèvement opéré à l'initiative du Trésor public entraîne l'application d'une



majoration de 0,2 % du montant des droits correspondant aux déclarations déposées selon un autre procédé ou du montant des sommes dont le versement a été effectué selon un autre mode de paiement. Le montant de la majoration ne peut être inférieur à 60 €.

En l'absence de droits, le dépôt d'une déclaration ou de ses annexes selon un autre procédé que celui requis entraîne l'application d'une amende de 15 € par document sans que le total des amendes applicables aux documents devant être produits simultanément puisse être inférieur à 60 € ni supérieur à 150 €.

À ce jour ces amendes ne sont pas appliquées par l'administration mais une vigilance s'impose !

## Résilience cyber : l'AMF appelle les acteurs financiers à renforcer leurs dispositifs face à l'évolution rapide des menaces liées à l'intelligence artificielle (source : AMF)

La résilience opérationnelle des acteurs financiers régulés, et en particulier leur résilience face au risque cyber, constitue une priorité stratégique de l'Autorité des marchés financiers. Dans ses priorités d'action 2026, l'AMF a inscrit l'anticipation des nouveaux risques et la résilience opérationnelle des professionnels régulés parmi ses axes d'action prioritaires.

Cette priorité prend une importance particulière dans un contexte de transformation rapide des risques numériques. Les progrès récents de certains modèles d'intelligence artificielle, spécialisés ou mobilisables à des fins de cybersécurité ou d'attaque informatique, sont susceptibles d'accélérer l'identification de vulnérabilités, de faciliter leur exploitation et, plus généralement, de contribuer à une forme d'industrialisation des campagnes malveillantes. Si l'intelligence artificielle peut également renforcer les capacités de détection, d'analyse et de réponse aux incidents, son développement rapide impose aux acteurs financiers d'adapter leurs dispositifs de maîtrise des risques. Face à ces enjeux, l'AMF est et sera proactive dans l'ensemble de ses champs d'intervention, de sa contribution aux travaux internationaux à son action nationale



d'information, d'accompagnement et de supervision des entités financières sous sa compétence.

### Actions européennes et internationales

L'AMF contribue activement aux travaux des différentes instances réunissant les régulateurs du secteur financier afin d'anticiper les risques émergents, de favoriser le partage d'analyses et de contribuer à une réponse coordonnée des autorités. Elle est notamment mobilisée au sein de l'OICV – en particulier au sein de son *Financial*

## Résilience cyber : l'AMF appelle les acteurs financiers à renforcer leurs dispositifs face à l'évolution rapide des menaces liées à l'intelligence artificielle (source : AMF) (suite)

Stability Engagement Group, coprésidé par la présidente de l'AMF et le directeur général de la *Financial Conduct Authority* britannique —, du Comité européen du risque systémique, du Conseil de stabilité financière et du G7 Cyber Expert Group.

### Actions de sensibilisation et de supervision, contrôles

L'AMF supervise le respect, par les entités relevant de sa compétence, c'est-à-dire les sociétés de gestion de portefeuille, les prestataires de services sur crypto-actifs, les prestataires de services de financement participatif et les infrastructures de marché, du règlement 2022/2554 dit « DORA » sur la résilience opérationnelle numérique dans le secteur financier, applicable depuis le 17 janvier 2025. Ce texte impose un certain nombre d'obligations aux acteurs du secteur financier, qui doivent, notamment, identifier les processus et systèmes critiques ou importants de leur entité, mettre en place des stratégies d'atténuation des risques de cybersécurité, instaurer un cadre exigeant de gestion des incidents cyber, réaliser des tests de résilience opérationnelle numérique et gérer le « risque de tiers » (prestataires de services informatiques et numériques en particulier).

Les autorités européennes de surveillance publieront très prochainement un rapport sur les incidents majeurs recensés par les autorités nationales compétentes au titre de ce règlement. L'AMF publiera à la suite un premier bilan de la mise en œuvre du texte, centré sur les entités financières françaises relevant de sa supervision. Cette publication aura vocation à partager, dans une logique pédagogique et de sensibilisation, les principaux enseignements issus des déclarations reçues, les



typologies d'incidents observées et les points de vigilance utiles pour l'ensemble des acteurs.

Par ailleurs, conformément à ses priorités d'action 2026, l'AMF mènera, au second semestre 2026, différentes actions de sensibilisation auprès des sociétés de gestion de portefeuille, des prestataires de services de financement participatif et des prestataires de services sur crypto-actifs, notamment dans le cadre d'un webinar pédagogique à destination des professionnels prévu le 1<sup>er</sup> juillet.

La suite de cet article au complet : [Résilience cyber : l'AMF appelle les acteurs financiers à renforcer leurs dispositifs face à l'évolution rapide des menaces liées à l'intelligence artificielle | AMF](#)

## Rappel : 15 et 16 septembre 2026 - Les Journées du Courtage

Comme chaque année Optimum Assurance Vie sera présente lors de cet incontournable rendez-vous des professionnels de l'assurance, et nous aurons plaisir à vous rencontrer sur notre stand n° **P27 (hall Paris)**.

**LES JOURNÉES DU COURTAGÉ PARIS**

**15 & 16 SEPTEMBRE 2026**  
Palais des Congrès - Paris

L'évènement leader en France  
dédié à la distribution de  
produits d'assurance

# Chronologie du changement climatique d'origine humaine

(source : Vie Publique)

La responsabilité humaine dans le réchauffement climatique est une donnée intégrée par les experts et les scientifiques depuis plusieurs décennies. Si la Terre vit une accélération exponentielle des dérèglements en tous genres depuis le milieu du siècle dernier, l'influence effective de l'homme sur son environnement n'est pas un phénomène nouveau.

**Fin XVIII<sup>e</sup> siècle - 1967** | Le réchauffement climatique est un fait | La constatation

**1968-1988** | Le réchauffement climatique est d'origine humaine | La prise de conscience

**1989-2006** | Le réchauffement climatique doit être contenu | Les velléités

**2007-2018** | Le réchauffement climatique n'est pas assez contenu | Les inquiétudes

**2019-2026** | « L'effondrement climatique a commencé » | Les faits

« *Changement climatique anthropique : Évolution du climat venant s'ajouter à ses variations naturelles, qui est attribuée aux émissions de gaz à effet de serre engendrées par les activités humaines, et altérant la composition de l'atmosphère de la planète.* » (Vocabulaire de l'environnement (liste de termes, expressions et définitions adoptés) – *Journal officiel* du 12 avril 2009)

L'homme dégrade son environnement de plusieurs manières :

- Par prélèvement (pêche, exploitation minière, etc.) ;
- Par transformation (agriculture, pollution, etc.).

Parmi les actions de l'homme susceptibles d'avoir un effet notoire ou majeur sur l'environnement, il faut distinguer :

- Celles dont la récurrence à petite, moyenne ou grande échelle crée sur le long terme un déséquilibre majeur (disparition des espèces ou des ressources par surexploitation) ;
- Celles dont l'importance singulière est telle qu'elles bouleversent des environnements ou des écosystèmes plus ou moins vastes (assèchement de la mer d'Aral, déforestation en Amazonie, catastrophes nucléaires de Tchernobyl, en 1986, ou de Fukushima en 2011).

L'homme peut être à l'origine de transformations majeures et par son intervention, voulue ou pas, dans un processus indépendant (climatique, géologique, etc.), créer les conditions d'un dérèglement ou d'une catastrophe.

Devant la complexité des causalités, une chronologie de la transformation climatique d'origine humaine (ou anthropique) doit intégrer les actions de l'homme sur l'environnement, afin de saisir dans son ensemble l'étendue de la dégradation de la planète.



**Fin XVIII<sup>e</sup> siècle - 1967** | Le réchauffement climatique est un fait | La constatation

Plusieurs événements (pré)historiques pourraient figurer dans une chronologie sur le réchauffement climatique d'origine humaine et l'action de l'homme sur l'environnement : l'invention de l'agriculture il y a près de 10 000 ans, les premières installations humaines sédentaires, mais aussi la grande peste, qui emporte au moins un tiers de la population européenne entre 1346 et 1353 en suivant la route de la soie et en arrivant par les ports européens, au gré des guerres et du commerce. Mais le véritable point de rupture, la période où l'action de l'homme sur son environnement devient perceptible, sinon évidente, est la Révolution industrielle et le début de l'émission massive de gaz à effet de serre.

**Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Première Révolution industrielle : l'économie mondiale est bouleversée. Passage d'une économie essentiellement agraire à une production de biens manufacturés à grande échelle, d'abord en Angleterre, puis en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Outre les bouleversements sociaux, c'est aussi le début de la pollution à grande échelle. Depuis cette époque, la concentration de gaz à effet de serre (GES) a augmenté de façon constante.

**Fin du XIX<sup>e</sup> siècle - début du XX<sup>e</sup> siècle**

Deuxième Révolution industrielle. Utilisation de nouvelles sources d'énergie : électricité, gaz, pétrole. La chimie se développe (engrais azotés, explosifs).

**1914-1918**

Première Guerre mondiale, premier usage des armes chimiques, aux effets dévastateurs. Les guerres modernes, dévastatrices, portent durablement atteinte à l'environnement. Les effets des guerres modernes sur les écosystèmes, en termes de pollution, sont encore peu étudiés.

## Chronologie du changement climatique d'origine humaine

(source : Vie Publique) (suite)



### 1939 - 1945

Seconde Guerre mondiale, industrialisation des moyens de donner la mort. Avec la destruction de Nagasaki et Hiroshima par la bombe atomique, l'homme met au point une arme capable de rayer de la carte des villes entières.

### 17 août - 6 septembre 1949

Conférence scientifique des Nations unies pour la conservation et l'utilisation des ressources naturelles. Pour la première fois, un organisme des Nations unies alerte sur l'épuisement et l'usage des ressources naturelles (terre, eau, forêts, faune, carburants [*Proceedings of the United Nations Scientific Conference on the Conservation and Utilization of Resources*], énergie et minéraux).

### 1951

Premier rapport sur l'état de l'environnement dans le monde, publié par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui insiste sur les liens entre économie et énergie.

### 16 décembre 1964

Loi n° 64-1245 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution.

### 1965

Remise d'un rapport sur la pollution environnementale par le conseil scientifique consultatif du président des États-Unis, Lyndon Johnson, avertissant que d'ici à l'an 2000 il y aurait 25 % de CO<sub>2</sub> en plus dans l'atmosphère, avec pour conséquence des changements climatiques notables.

### 1<sup>er</sup> mai 1967

Publication d'une étude par Syukuro Manabe et Richard T. Wetherald (*Thermal Equilibrium of the Atmosphere with a Given Distribution of Relative Humidity*), qui modélise le climat et prévoit l'augmentation des quantités de CO<sub>2</sub>. La modélisation climatique jouera un rôle essentiel dans les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

### 1968-1988 | Le réchauffement climatique est d'origine humaine | La prise de conscience

Les catastrophes industrielles ne sont pas un fait nouveau, mais leur ampleur mène à une prise de conscience, tant des responsabilités de l'homme que de leurs conséquences à long terme (marées noires, accidents nucléaires...). Les nations acceptent le fait que le réchauffement climatique est d'origine humaine et décident de l'envisager au travers de grandes conférences internationales et traités. Sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU), les premières instances et organisations dédiées au climat et à l'environnement voient le jour.

### 1968-1973

Famines au Sahel et en Éthiopie, liées à la sécheresse, causant la mort de plus d'un million de personnes. Ces famines alertent sur le réchauffement climatique et ses conséquences. Les famines liées à la sécheresse seront de plus en plus fréquentes.



## Chronologie du changement climatique d'origine humaine

(source : Vie Publique) (suite)



### 28 février 1970

Discours du Président français, Georges Pompidou, sur les problèmes de l'environnement urbain : « *L'emprise de l'homme sur la nature est devenue telle qu'elle comporte le risque de destruction de la nature elle-même [...] La nature nous apparaît de moins en moins comme la puissance redoutable que l'homme du début de ce siècle s'acharnait encore à maîtriser, mais comme un cadre précieux et fragile qu'il importe de protéger pour que la Terre demeure habitable à l'homme* » (Le discours du Président Pompidou à Chicago).

### 7 janvier 1971

Nomination de Robert Poujade, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement.

### 2 février 1971

Signature de la convention sur les zones humides, dite « convention de Ramsar ». Destinée à l'origine à préserver les habitats d'oiseaux d'eau, son champ de compétence s'est par la suite étendu à tous les aspects de la biodiversité.

### Années 1970 - 1980

L'influence de l'homme sur le climat est reconnue par les scientifiques. Le débat porte sur le fait de savoir si le changement climatique d'origine humaine a déjà commencé.

### 5 - 16 juin 1972

Conférence des Nations unies sur l'environnement, ou conférence de Stockholm. Il s'agit de la première grande conférence des Nations unies sur les problèmes environnementaux. Elle marque un tournant dans le développement des politiques environnementales internationales. La création du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) est entérinée.

### 3 mars 1973

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites), ou convention de Washington.

### 10 juillet 1976

Catastrophe industrielle à Seveso, en Italie. Un nuage d'herbicide s'échappe de l'usine Icmesa et intoxique de nombreuses personnes. Cette catastrophe est à l'origine d'une prise de conscience en Europe et de la « directive Seveso », contraignant les États membres à identifier les risques industriels, établir un système d'inspection des sites dangereux et prendre les mesures pour faire face à d'éventuels accidents. Loi n° 76-629 relative à la protection de la nature, fondatrice en France.

### 16 mars 1978

Marée noire. Le pétrolier libérien Amoco Cadiz, qui transporte 223 000 tonnes de pétrole brut et 4 000 tonnes de fioul de soute, s'échoue sur les côtes bretonnes. Au fur et à mesure que le navire se disloque, sa cargaison se répand et pollue 360 km de littoral entre Brest et Saint-Brieuc. Il s'agit de la plus grande marée noire par échouement pétrolier jamais enregistrée.

### 1979

Rapport du scientifique Jule Charney, Carbon Dioxide and Climate: A Scientific Assessment, établissant qu'il existe bien un réchauffement climatique dû aux GES issus de l'usage de combustible fossile par les hommes. Le rapport a été demandé par le Président américain à l'Académie nationale des sciences.

### 12 - 23 février 1979

Conférence mondiale sur le climat à Genève, l'une des premières grandes rencontres sur le changement climatique.

## Chronologie du changement climatique d'origine humaine

(source : Vie Publique) (suite)

**23 juin 1979**

Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, dite convention de Bonn.

**3 décembre 1984**

Fuite de 45 tonnes de gaz dans l'usine de pesticides de la compagnie américaine Union Carbide à Bhopal, en Inde, qui fait 1 754 morts et 170 000 intoxiqués, dont 12 000 dans un état critique le jour même de l'accident. On estime qu'il y aura en définitive 15 000 à 20 000 morts.

Les conséquences sanitaires et environnementales de cette catastrophe industrielle se font toujours sentir quarante ans après.

**1985**

Découverte du trou dans la couche d'ozone, causé principalement par l'usage de chlorofluocarbures (CFC) dans l'industrie (réfrigérateurs, climatiseurs, aérosols). Plus de la moitié de l'ozone disparaît dans l'Antarctique pendant le printemps austral.

Un rapport du PNUE définit les « réfugiés environnementaux » (*environmental refugees*), dont font partie les réfugiés climatiques.

La suite de cet article au complet : [Chronologie du changement climatique d'origine humaine | Vie publique](#)



## Le pouvoir d'achat : une notion pertinente ? (source : Vie Publique)

Le pouvoir d'achat est une réalité quotidienne pour les Français. C'est aussi un outil statistique élaboré et utilisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Ressentis au quotidien, les chiffres sont toutefois souvent en décalage. Mais à quoi correspond exactement la notion de pouvoir d'achat ?

**Le pouvoir d'achat : de quoi s'agit-il ?**

**Comment mesurer son évolution ?**

**Entre ressenti des ménages et action politique**

**Rendre la mesure du pouvoir d'achat plus pertinente**

Article complet : [Pouvoir d'achat : une notion pertinente ? | Vie publique](#)



# Optimum Gestion Financière - Bilan de mi-année

## Des performances actions boostées par l'IA

Le 1<sup>er</sup> semestre s'achève sur une note positive, soutenu par l'apaisement progressif des tensions géopolitiques, le repli des prix de l'énergie et la bonne tenue des résultats d'entreprises. Bien que fragile, l'accord de cessez-le-feu entre les États-Unis et l'Iran a permis une **détente du prix du pétrole**. Cette normalisation entrainera un reflux de l'inflation et un redémarrage de l'activité économique, un contexte favorable pour les marchés financiers. De plus, **les sociétés cotées continuent de publier des résultats en forte croissance en Europe et en Amérique du Nord**, en dépit d'un contexte géopolitique incertain. En effet, les bénéfices des sociétés européennes ont progressé de plus de 10 % sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2026. Aux États-Unis et au Canada, la hausse est encore plus marquée avec une moyenne supérieure à 20 %, respectivement grâce au secteur technologique et au secteur aurifère. Nos stratégies ont ainsi bénéficié des progrès spectaculaires des sociétés liées à la mégatendance de l'intelligence artificielle à l'image de notre fonds d'actions mondiales, qui progresse de 11,4 % depuis le début de l'année.

Performances nettes de frais de gestion (%)	2026	2025
Profil Prudence	3,9	-1,2
Profil Équilibré	5,4	-2,2
Profil Diversifié	5,6	-3,5
Profil Dynamique	8,9	-4,1
Optimum Actions	6,9	-8,3
Optimum Actions Internationales	11,4	-0,1
Optimum Actions Canada (R)	4,1	-0,8
Optimum Patrimoine	5,6	-3,5
Optimum Obligations	0,7	1,1

Au 3 juillet 2026

## Perspectives pour la fin d'année

Les obligations affichent une modeste performance depuis le début de l'année, en raison des hausses de taux consécutives à la guerre en Iran. Les taux d'intérêt nous apparaissent intéressants, au regard du repli de l'inflation, aussi, nous gardons un biais favorable pour les obligations. Dans le même temps, les écarts de crédit témoignent d'un fort appétit pour le risque des investisseurs. Nous maintenons notre positionnement défensif sur le crédit compte tenu de la faiblesse de la prime de risque.

Pour les actions européennes, nous avons accru notre exposition au secteur financier, dont les fondamentaux demeurent excellents et qui bénéficiera de la légère hausse des taux d'intérêt, au détriment de l'industrie, dont certaines valeurs étaient en perte de vitesse et afin de modérer notre exposition à l'IA.

Au niveau des actions mondiales, nous accentuons notre positionnement sur la finance, la consommation discrétionnaire et la technologie, soutenues par la déréglementation bancaire américaine et la poursuite du cycle historique d'investissement en intelligence artificielle, tandis que nous allégeons la santé,

l'industriel et la consommation de base, freinées par les pressions réglementaires, des valorisations tendues et l'érosion du revenu réel des ménages.

Enfin, au Canada, nous renforçons notre exposition aux secteurs de l'industrie, de la consommation discrétionnaire et de la finance, portés par la réindustrialisation nord-américaine, l'assouplissement monétaire de la Banque du Canada et la solide dynamique des bénéfices bancaires, au détriment des matériaux, de la consommation de base et de l'énergie, dont les valorisations intègrent déjà la prime géopolitique liée au détroit d'Ormuz et la flambée de l'or.

**Nous demeurons optimistes sur le secteur de la technologie au niveau mondial, mais appliquons un contrôle de risque relatif rigoureux pour capter le potentiel de création de valeur tout en préservant le capital.**

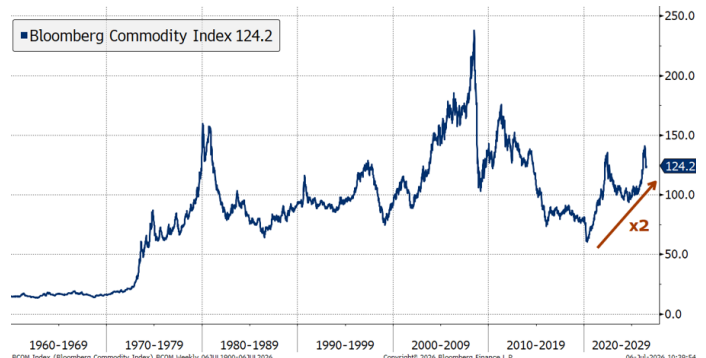
**L'économie canadienne devrait bénéficier du cycle des matières premières**

## L'économie canadienne devrait bénéficier du cycle des matières premières

Le Canada est particulièrement bien positionné pour profiter d'un nouveau cycle haussier des matières premières grâce à l'abondance de ses ressources naturelles et à son rôle de producteur majeur d'énergie, de métaux et de produits agricoles :

- Énergie : 4<sup>e</sup> producteur mondial de pétrole et 2<sup>e</sup> producteur mondial d'uranium
- Agriculture : 1<sup>er</sup> producteur mondial de potasse (engrais) et 1<sup>er</sup> exportateur mondial de colza
- Métaux : 4<sup>e</sup> producteur mondial d'or
- Eau douce : 20 % des réserves mondiales d'eau douce de surface

### Nouveau cycle des matières premières ?



Les investissements mondiaux liés à la transition énergétique, aux infrastructures et à la réindustrialisation soutiennent la demande pour des ressources stratégiques. Par ailleurs, le plan d'investissement annoncé par le gouvernement constitue un soutien supplémentaire à l'activité économique. Dans ce contexte, une remontée durable des prix des matières premières pourrait favoriser l'économie et les entreprises canadiennes.

### OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles  
75008 Paris, France  
+ 33 1 44 15 81 81

optimumvie.com  
optimumvie.com/linkedin

